



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Conducteur de travaux en maison
individuelle

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Conducteur de travaux en maisons individuelles

Secteur professionnel : SP3-Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3-3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150007482

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs sur Marne – Lycée François Mansart.
- Délocalisation(s) /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Centre de formation des apprentis (CFA) Descartes.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Conducteur de travaux en maisons individuelles* vise à former des responsables de chantier spécialisés dans le management de projet de construction en maisons individuelles.

Le métier visé est conducteur de travaux en maisons individuelles, avec pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'analyse des conditions techniques et financières (appui à la vente) du ou des projets.

Cette formation répond aux besoins définis par l'union des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI) et de l'Union des Constructeurs Immobiliers (UCI).

Cette formation ne peut être suivie qu'en alternance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est pertinente et bien construite, mais la qualité du dossier d'analyse fourni ne permet pas de confirmer les qualités de cette licence professionnelle.

Il manque beaucoup trop d'informations, le bilan de l'analyse du dossier de cette spécialité en est directement lié.

S'agissant des objectifs de la formation et des modalités pédagogiques, il est à noter que cette licence professionnelle ne peut être suivie qu'en alternance. Elle répond aux besoins de la profession qui exprime le manque de personnel qualifié capable de répondre aux exigences du métier de conducteur de travaux en maisons individuelles, tout à la fois technicien du bâtiment, et animateur de son réseau de sous-traitants.

Cette formation est en totale cohésion avec le milieu professionnel en permettant à des salariés d'entreprises ou des demandeurs d'emploi de se reconvertir ou d'élargir leurs compétences professionnelles.

Les partenariats avec la Fédération Française du Bâtiment, l'Union des Maisons Françaises, l'Union des Constructeurs Immobiliers, le CFA Descartes et le Lycée François Mansart existent et semblent fortement positifs pour les étudiants, mais ne sont pas exposés.

De ce fait, le pilotage de la spécialité semble inexistant et rien n'est indiqué sur les perspectives de cette licence professionnelle liées aux évolutions techniques, économiques et sociétales du marché.

S'agissant des liens avec les milieux professionnels, 17 professionnels interviennent sur des thématiques liées aux produits innovants. L'implication du monde professionnel est avérée, par contre des questions restent en suspens, en particulier les objectifs des séances de formation/conférences (huit des professionnels n'interviennent qu'entre deux heures et quatre heures sur des thématiques « produits », ce qui s'apparente davantage à des conférences qu'à de véritables cours).

Les étudiants diplômés s'insèrent sans difficulté majeure dans le département, compte tenu de la forte demande de la profession. Le taux d'insertion professionnelle à 90 % reste à confirmer.

L'analyse prospective est superficielle et doit être travaillée en intégrant la réalité du marché.

- Points forts :

- Le volume horaire des projets tertiaires avec une appropriation de l'entreprise support sur le deuxième projet.
- Le taux d'insertion professionnelle (à confirmer).
- Le contenu de la formation.

- Points faibles :

- L'absence de conseil de perfectionnement et de façon plus générale le pilotage de la formation.
- L'absence d'analyse prospective et perspective.
- La faible qualité du dossier de présentation.
- Le peu d'aspects environnementaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait poursuivre l'ouverture vers le milieu professionnel en contractualisant des conventions de développement intégrant des évolutions prospectives et perspectives.

Il pourrait être opportun d'affiner la volonté de cette licence professionnelle d'intégrer les aspects liés à la construction durable et intégrer un module fort sur la Sécurité et la Santé au travail ainsi que les Délégations de Pouvoirs.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Conducteur de travaux en maisons individuelles

La tenue de conseils de perfectionnements

Dans notre université, la moitié de nos formations sont ouvertes à l'apprentissage et un peu plus d'1/5 de nos effectifs sont des apprentis. Que les groupes soient constitués uniquement d'apprentis ou non, les CFA sont généralement organisateurs des conseils de perfectionnement, ce qui explique qu'ils ne soient pas mis en place directement par les formations.

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

